

Dépenses de fonction

Titulaire d'un emploi supérieur :

Ouellet Yves
Président-directeur général**Année financière**
2023-2024**Trimestre**
Octobre à décembre

Description de la dépense	nombre de personnes	Date	Coût
Repas avec collaborateur interne	2	20 octobre 2023	65 \$
Repas avec collaborateur interne	2	21 novembre 2023	42 \$
Repas avec collaborateurs externes	3	22 novembre 2023	135 \$
Repas avec collaborateur interne	2	23 novembre 2023	54 \$
Repas avec collaborateurs externes	2	24 novembre 2023	33 \$
Repas avec collaborateurs externes	2	28 novembre 2023	45 \$
Repas avec collaborateurs externes	2	1 décembre 2023	82 \$
Repas avec collaborateurs externes	2	4 décembre 2023	70 \$
Repas avec collaborateurs externes	3	7 décembre 2023	192 \$
Repas avec collaborateurs externes	4	15 décembre 2023	137 \$
Repas avec collaborateur interne	8	18 décembre 2023	167 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Yves Ouellet, selon les règles et barèmes de l'Autorité.